



**Association Nationale de Retraités**  
**Groupe Meuse**

*Reconnue d'intérêt général*

[www.anr55.org](http://www.anr55.org)

**LE BULLETIN D'INFORMATION DE L'ANR 55**

41 rue du docteur Wagner - 55000- BEHONNE - Tél : 03 29 45 00 91

**ENTRE NOUS**

*Mais vous pouvez le répéter....*

**SOMMAIRE**

Le mot du  
président

Report du loto

Assemblée  
départementale

Cotisation

Vie associative  
du groupe

CE Orange

Les routes de la  
Poste en Meuse

**Le mot du président**



*Chers Adhérents, chers amis,*

*L'année 2022 a démarré depuis plusieurs mois et la COVID-19 est toujours là. Elle est coriace car depuis OMICRON s'est invité et la situation sanitaire s'est dégradée de nouveau.....*

*Il n'est plus maintenant obligatoire dans les rues de nos cités. Nous espérons en avoir fini avec ce compagnon quotidien, fait de tissu, lavable ou jetable qu'est le masque et que nous portons depuis deux ans.*

*Mais ne vous avisez pas de l'oublier une fois à l'intérieur des établissements qu'ils soient publics ou privés, car il est pratiquement obligatoire partout (on nous dit que bientôt on va pouvoir le ranger au rayon des antiquités, on attend cela avec impatience). Bien sûr, certains diront qu'il nous réchauffe le nez, d'autres qu'il nous empêche de respirer. Cependant nous nous devons de respecter les règles sanitaires si nous voulons pouvoir reprendre un jour une vie sociale « normale ».*

*Alors il nous reste l'humour : pour vivre heureux, vivons masqués.*

*2022, année d'élections : ». Dans le domaine de la défense, nous allons cette année, profitant de la présidentielle, envoyer un message fort (sous forme de lettre) à tous les postulants. Avec le Pôle des retraités de la Fonction Publique (5 organisations représentant 230 000 retraités) nous allons leur demander ce qu'ils comptent faire concernant notre pouvoir d'achat (en berne depuis 5 ans) et sur nos pensions. D'autres points seront abordés comme la fiscalité, la santé à deux vitesses, sans mettre sous silence le sort réservé aux personnes en perte d'autonomie.*

*Certes la Loi d'Adaptation de la société au vieillissement a constitué un premier pas dans la bonne direction mais que dire pour ceux qui sont contraints d'aller en EPHAD (actuellement sous les feux de la rampe avec les affaires dévoilées par le livre « Les Fossoyeurs ») où les coûts dépassent de beaucoup le montant des pensions ou retraites.*

*En revanche nous voyons malheureusement un certain nombre de nos adhérents nous quitter. Certains vieillissant, la loi naturelle de la vie nous prive de certains (surtout depuis le dernier « Entre Nous » où une douzaine de nos anciens nous ont quittés) ou ne souhaitent pas poursuivre, d'autres beaucoup plus jeunes ne se sentent pas assez motivés pour rester avec nous.*

*Domage car les besoins en solidarité en particulier ne manquent pas et la première raison d'être de notre association c'est bien l'entraide. Sans doute que nous ne sommes pas assez « vendeurs »*

*Mais, au point de vue sanitaire, nous nous dirigeons vers des jours meilleurs, enfin une bonne nouvelle très attendue.*

*Dans quelques mois nous allons retrouver nos embouteillages, nos terrasses de café encombrées, les discothèques réouvertes. Et reprendre nos activités et nos voyages cela nous réjouit de vous revoir nombreux lors de nos prochaines manifestations.*

*Le propre de l'homme n'est pas la solitude mais le contact avec l'autre.*

*Le partage et l'échange sont vitaux pour nous. Voir et embrasser ses enfants et ses petits enfants sont des actes naturels et inscrits dans notre comportement.*

*Mes amis, pour tout cela gardons le moral et tenons bon !*

Jean-Pierre PERSON



### **Report de la journée LOTO :**

A la fin de l'année dernière, le comité loisirs avait, comme chaque année, programmé, pour le début février 2022, la journée qui plaisait à tous : un repas suivi d'un loto doté de nombreux lots.

Mais c'était sans compter sur les nouvelles directives sanitaires tombées peu après qui interdisaient les grandes réunions et où il y avait eu plusieurs réunions d'autres associations annulées. Donc plutôt que de l'annuler, le comité a décidé de le reporter au **samedi 9 avril 2022**.

Depuis mi-février les directives sanitaires étant assouplies

**Il reste encore des places. Vous pouvez donc encore vous inscrire à cette journée festive. (25€)**

Inscription auprès de : Madame Renée LEROUX 13, rue de Pontoux 55220 Rambluzin et Benoite-Vaux

### **Assemblée départementale :**

Le comité ANR de Meuse a décidé d'organiser son assemblée départementale (AD) **le 24 mars 2022**.

Après avoir annulé son assemblée en 2020 et celle de 2021 (confinement) nous espérons que 2022 sera plus favorable aux festivités.

Nous nous retrouverons nombreux, on l'espère, à **Morlainourt** au **moulin de Chanteraine**. Lors de cette AD, nos bilans : moral, comptable et social des années 2020 -2021 vous seront présentés. Le renouvellement des membres du comité devra aussi être validé.

L'assemblée départementale est aussi un temps de partage et de convivialité donc avec un repas et une animation proposés aux participants. Comme nous sommes tous vaccinés, nous devrions nous retrouver sans trop de problèmes (malgré le pass obligatoire) autour d'une bonne table après avoir participé aux débats de l'assemblée durant la matinée. On y croit au retour des jours heureux !

### **Cotisation Adhésion 2022 :**



Pour les retardataires ! Nous vous rappelons que l'adhésion annuelle doit être réglée **avant le 31 mars de l'année**. Certains ont pu oublier ou ont eu un empêchement, il est encore temps de faire le nécessaire. Vous adressez votre chèque à la trésorière :

Madame Renée LEROUX  
13, rue de Pontoux  
55220 Rambluzin et Benoite-Vaux

Le taux des cotisations pour 2022 : Adhérent « couple » : 35 euros Adhérent « individuel » : 22 euros  
Enfin, sachez que la cotisation est notre revenu principal de fonctionnement, qui nous permet tout au long de l'année de vous proposer des activités, de vous défendre  
Comme vous pouvez le constater vos contributions sont nécessaires à l'existence de notre groupe, c'est pourquoi le règlement de votre cotisation nous est indispensable.



## La vie associative du groupe

### Les nouveaux adhérents

Madame Marie Antoinette LAMARCHE	55000 Bar Le Duc
Monsieur Pierre LAMARCHE	55000 Bar Le Duc
Madame Eliane MARTIN	55190 Sorcy
Madame Lina HAYE	55000 Bar Le Duc
Madame Marie Odile DESPREZ	52 Montiers en Der
Madame Elisabeth CHARLIER	55500 Chanteraine
Madame Marie Claude CERTAIN	55000 Fains-Véel
Monsieur Daniel CERTAIN	55000 Fains-Véel
Madame Colette MAURY	55000 Behonne
Madame Emilie TONNERE	55100 Verdun
Madame Carole BOARETTO	55160 Watronville
Madame Nathalie PIERRE	55100 Belleville
Madame Monique GROGURIN	55000 Bar Le Duc

*Nous leur souhaitons la bienvenue au sein de l'ANR et de trouver un accueil chaleureux auprès de leurs camarades*

### Les décès

Madame Janine LATASTE	55600 Montmédy	le 12 décembre 2021
Madame Yvette SAINT PIERRE	55000 Longeville en Barrois	le 24 décembre 2021
Madame Monique PREVOT	55000 Bar Le Duc	le 24 décembre 2021
Monsieur Raymond TOUSSAINT	55300 St Mihiel	le 24 décembre 2021
Madame Marie Thérèse BON	55140 Taillancourt	le 10 janvier 2022
Madame Elisabeth LURON	55100 Charny	le 18 janvier 2022
Monsieur Gérard FONTAINE	55000 Bar Le Duc	le 19 janvier 2022
Madame Paulette LECLERC	55400 Etain	le 24 janvier 2022
Monsieur Bernard CLAUSSE	55170 Rupt aux Nonains	le 4 février 2022
Monsieur Hubert PECHEUR	55000 Bar Le Duc	le 8 février 2022
Monsieur Henri HAININ	55100 Verdun	le 9 février 2022

*Nous renouvelons toutes nos condoléances et notre marque de sympathie aux conjoint(e)s et famille des adhérents décédés.*



## CE Orange

### Prestations 2022

Voici les dates d'ouverture pour s'inscrire aux diverses prestations offertes aux retraités d'orange (et donc de France Télécom) par le comité d'entreprise. Inscription sur le site du CCUES

Ouverture pour le calcul du Quotient Familial : du 21 septembre 2021 au 31 décembre 2022

Chèques vacances : du 8 février 2022 au 22 août 2022 (durée de cotisation de 4 à 10 mois)

Guichet loisirs 2022 : du 8 février 2022 au 31 décembre 2022

Soit aide aux activités

Soit carte K'DO dématérialisée



LA POSTE

## Les routes de poste en Meuse

Il est probable que dès 1480, plusieurs routes équipées de relais existaient.

La première carte française des routes de poste a été gravée en 1632. A cette époque, on dénombrait 623 relais en France. En 1758, leur nombre s'élevait à 800.

Vers 1850, au moment où le chemin de fer commence à menacer l'existence de la poste aux chevaux, on comptait environ 2 000 relais.

C'est après 1550 qu'en Lorraine et Barrois se mettent en place les relais de poste avec courriers réguliers.

Aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles, 4 routes principales, traversent l'actuel département de la Meuse. Ces routes demeurent aujourd'hui les axes essentiels de circulation, souvent doublées par une ligne de chemin de fer.

La plus ancienne reliait Paris à Strasbourg par Nancy. Des relais étaient installés après Saint-Dizier à Cousances, Stainville, Ligny-en-Barrois, Saint-Aubin-sur-Aire, Void puis Lay Saint Rémy dans l'actuel département de Meurthe-et-Moselle.

La deuxième joignait Paris à Strasbourg par Metz avec des relais aux Islettes, Clermont-en-Argonne, Verdun, Etain ...

La transversale Amsterdam – Marseille par Sedan, Stenay, Verdun, Troyon, Saint-Mihiel, Commercy, Vaucouleurs puis les Vosges avec Neufchâteau.

Enfin, la transversale Bar-le-Duc, Villotte-sur-Aire, Saint-Mihiel puis Beaumont en Meurthe-et-Moselle en direction de Nancy.

Bar-le-Duc, bien que ne se trouvant pas sur une route de poste, était desservi par un détour partant de Ligny-en-Barrois et rejoignant Saint-Dizier avec un relais à Saurrupt.

En outre, la cité ducale était reliée à Neufchâteau avec des relais à Ligny-en-Barrois, Houdelaincourt et Gondrecourt-le-Château.

Michel Peudon

### Bibliographie

Texte extrait de « Histoire de La Poste en Meuse » de l'auteur et Sandrine Marchal (décembre 2001) Imprimerie Saint-Paul Bar-le-Duc.

Carte des routes de poste 1676 (extraits)

